



## **Déclaration des élus du SE-UNSA lors de la CAPA Notation et Hors Classe des PLP, le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016**

L'an passé dans cette même déclaration, nous revendiquions une fois de plus la fin du gel du point d'indice.

Or, en mars dernier, premier effet du protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) que l'UNSA Fonction Publique a signé et approuvé, la fin du gel du point d'indice a été actée avec 0,6% d'augmentation en juillet 2016 et 0,6% en février 2017. Loin d'être suffisante pour rattraper le retard pris depuis juillet 2010, cette décision est néanmoins significative. D'autant qu'elle sera accompagnée par de nouvelles mesures concernant la rémunération des enseignants, qui seront en discussion dans les jours à venir. Les premières de ces mesures s'appliqueront dès janvier 2017 avec une montée en charge jusqu'en 2020. Elles concernent une refonte des grilles indiciaires avec une augmentation des indices terminaux de chaque grade. Tous les agents seront concernés. En fin de dispositif, ce seront presque 100 euros de plus par mois en moyenne pour chaque échelon.

Il s'agit donc de propositions très importantes pour revaloriser les carrières des enseignants. Il y avait urgence. La dernière revalorisation d'importance datant de plus de 25 ans. Ainsi les enseignants français rattraperont une partie du retard accumulé au fil des ans sur la rémunération de leurs collègues européens.

En attendant, nombreux sont les collègues qui misent encore sur la promotion à la hors classe pour une augmentation de leur pouvoir d'achat dès septembre prochain.

Cette année, 119 PLP seront promus sur 1 694 promouvables. Parmi les promus, 1 est au 8<sup>ème</sup> échelon, 3 au 9<sup>ème</sup>, 38 au 10<sup>ème</sup> et 77 au 11<sup>ème</sup>. 24 PLP au 11<sup>ème</sup> échelon ne seront encore pas promus, ce qui est regrettable. 19 d'entre eux n'ayant aucun avis défavorable.

Le SE-UNSA demande que les collègues au 11<sup>ème</sup> échelon proches de la retraite soient promus à la hors classe.

De nouvelles mesures accompagnant les mesures salariales seront discutées dans le cadre des négociations PPCR. Elles concernent le déroulement de carrière et la rénovation de l'évaluation.

Le SE-UNSA y militera pour une accélération de la carrière permettant d'accéder plus rapidement qu'actuellement aux échelons supérieurs, avec un accès à la hors classe assuré pour tous sur une carrière complète.

En matière d'évaluation, le SE-UNSA revendique une évaluation régulière s'inscrivant dans une logique d'accompagnement et de formation, déconnectée de l'avancement d'échelon.

La confiance doit devenir le maître mot d'une évaluation enfin formative, prospective, et adaptée aux différents moments de chaque carrière.

Les élus du SE-UNSA à la CAPA des PLP